

## Journée de l'Industrialisation de l'Afrique

Thème : Industries compétitives pour le développement de l'Afrique

\*\*\*\*\*

### **Intervention du Sous-Secrétaire Général chargé du Développement Economique Durable et du Commerce**

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

On serait tenté de dire qu'il n'y a plus rien à ajouter quand les éminentes personnalités ici réunies se sont relayées pour livrer leur analyse sur la thématique retenue cette année pour célébrer la journée de l'industrialisation de l'Afrique, l'urgente nécessité de créer des industries compétitives pour stimuler le développement de l'Afrique.

Je pense cependant qu'il y a toujours matière à creuser pour contribuer à la réflexion sur un thème aussi important et la Déclaration conjointe de l'Union Africaine, de la Commission Economique pour l'Afrique et de l'ONUDI ne livre qu'un pan des multiples implications que suggère la thématique de cette journée.

Il faut d'abord partir d'un constat : L'histoire économique classique et contemporaine révèle qu'une croissance fondée sur le changement structurel et la diversification avait des incidences durables sur la productivité et l'amélioration des conditions socio-économiques dans les pays en développement. La stagnation et de manière cyclique la réduction observée des parts de l'Afrique dans le commerce international et la constitution de la richesse mondiale est tributaire du fait que la structure économique du continent a laissé pendant longtemps peu de place à la transformation industrielle et une allocation très marginale de ressources aux secteurs peu productifs.

On a noté également que bon nombre de ces pays, si ce n'est la majorité, sont restés enfermés depuis des temps immémoriaux dans l'économie de rente ou d'extraction, laquelle fait la part belle aux activités à rendements décroissants ou constants, ce qui ne facilite la création durable de la richesse et son accumulation. Et dans un contexte d'explosion démographique, le peu de ressources disponibles doit chaque jour être partagé par une population sans cesse croissante, ce qui atténue tous les efforts et sacrifices consentis dans le combat de la réduction de la pauvreté.

Dans le même temps, les régions du monde où le processus de développement s'est articulé sur une stratégie donnant la priorité à la transformation, une transformation adossée sur l'innovation technologique et le savoir faire du capital humain ont connu des explosions de productivité qui débouchèrent sur l'enrichissement des entrepreneurs et l'élévation des standards de vie.

Le Plan d'action de l'Union Africaine pour le développement industriel accéléré de l'Afrique offre une base pertinente qui fait la synthèse de recettes ayant jeté les bases du développement des régions prospères du monde. Cependant, sa mise en œuvre bute sur certaines contraintes qui demeurent très prégnantes et brident le potentiel de développement des industries compétitives sur le continent.

D'abord la structure économique qui reste tributaire des activités agricoles. Les activités agricoles assez souvent ne requièrent pas un savoir faire très élaboré. Cette production débouche assez souvent sur une surproduction et est sujette à une dépression des cours dès qu'il y a surproduction. La majorité de nos pays ont des environnements socio-économiques où le savoir faire technologique des élites universitaires formées à l'étranger est en déphasage avec les besoins de l'économie réelle. Pour corriger ces dysfonctionnements et attirer ou retenir l'expertise locale qui s'est formée ou frottée aux exigences de la compétition internationale afin qu'elle accompagne le développement des industries compétitives, il faut d'abord construire un consensus national ou régional autour des objectifs macro-économiques en les adaptant non seulement aux potentialités locales qui sont ici des avantages comparatifs existants, mais surtout définir des priorités de développement industriel.

Cette transformation de la structure économique ne peut se faire sans l'appui de l'Etat qui à la faveur de la crise globale et amorcée depuis 2007 a repris un rôle stratégique dans le processus de développement des pays africains et cette réalité a été reconnue dans le cadre de la 12<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement tenue à Accra en 2008. Ainsi, rôle de l'Etat serait de servir à stimulation des Partenariats Public-Privé visant à accroître le niveau des investissements dans la technologie, les infrastructures, les services de vulgarisation, l'approvisionnement en intrants et la recherche- développement pour améliorer la productivité et la qualité des petites exploitations.

**Excellence,  
Mesdames et Messieurs,**

Renforcer la capacité productive des pays africains dans le secteur manufacturier passe par :

- l'Accroissement de la compétitivité des entreprises manufacturières africaines ;
- le renforcement de la taille des entreprises ; et,
- la facilitation de l'accès des entreprises aux facteurs de production.

Par ailleurs, on ne pourrait pas développer la compétitivité des industries africaines si l'on ne :

- restructure pas les infrastructures de production de base pour rendre la production plus fiable notamment l'accès à l'énergie électrique, l'approvisionnement en eau et télécommunication) ;
- renforce pas les infrastructures d'appui à l'exportation (ports, aéroports, moyens de transport....) ;

- développe pas la formation professionnelle et procède à la mise en commun des meilleures pratiques dans les processus de production pour accroître la productivité du travail ;
- prend pas les mesures nécessaires pour la création d'entreprise et l'attrait des IDE, notamment par l'allègement de la charge fiscale ; la réduction des délais et des coûts de création d'entreprise ; et, La simplification et la rationalisation de diverses procédures d'enregistrement.

Je tiens également à souligner que l'on ne saurait créer des industries compétitives sur le continent si l'on ne développe pas les capacités technologiques permettant aux productions des entreprises africaines de se conformer aux spécifications et autres normes internationales afin qu'elles franchissent les obstacles techniques au commerce qui prolifèrent aujourd'hui. Le Commissaire au Commerce Karel de Gucht lors de son audition devant le Parlement européen à Strasbourg dans le processus de son entrée en fonction indiquait le défi que représentait pour la production européenne de surmonter, non plus les barrières à la frontière, mais les barrières que rencontrent les exportations européennes derrière les frontières sur les marchés d'exportation.

Il faudra en outre :

- Mobiliser des ressources locales pour l'investissement public et l'investissement privé et les orienter vers une structure de production à plus forte intensité de valeur ajoutée ;
- Développer des stratégies et des programmes pour la transformation des ressources naturelles en produits à haute valeur ajoutée ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et le rôle de l'Etat dans la gestion macroéconomique pour une diversification horizontale et verticale vers des produits à plus forte valeur ajoutée au moyen d'incitations fiscales, de services de vulgarisation, de mesure de facilitation du commerce, d'études de marché et de contrôle de qualité ;
- Promouvoir le partenariat entre secteurs public et privé, particulièrement dans le développement des infrastructures de base et la conception des stratégies de développement ;
- Faciliter l'accès au crédit et encourager les interactions entre les institutions financières et le secteur privé pour promouvoir l'investissement et favoriser la croissance des entreprises ;
- Intensifier les efforts des pays africains afin d'adopter et de mettre en œuvre les principes de bonne gouvernance dans les activités des industries extractives ;
- Poursuivre les réformes macroéconomiques et améliorer l'environnement de Affaires en vue d'attirer les capitaux privés et développer le partenariat entre secteurs public et privé pour financer des projets d'équipement ;

De telles réformes peuvent servir à jeter les bases d'une croissance durable dans les pays africains et favoriser la mise en place d'activités à rendements croissants pour accompagner le saut qualitatif de ces pays dans le XXI<sup>e</sup> siècle et faire face aux défis de notre temps.

Mais l'un des défis pressants de notre temps sur lequel j'aimerais conclure mon intervention, Mesdames et Messieurs, c'est la question de la capacité des pays

africains et de ses entrepreneurs à stimuler le développement d'industries compétitives qui soient respectueuses des défis découlant du changement climatique.

Car les recettes que je viens d'évoquer si elles sont particulièrement laborieuses à mettre en route dans un contexte du paradigme classique de production classique des biens et services, la tâche s'en trouve encore plus ardue si l'on doit intégrer les exigences de l'économie verte qui seront utilisées par certains pays avancés comme des obstacles déguisés aux échanges. Le débat sur le changement climatique que mon Département a organisé lundi dernier sur les défis du changement climatique et la question de son financement a clairement mis en évidence les coûts exorbitants auxquels il faudra faire face dans un avenir très proche pour acquérir des technologies propres, puis pour produire des biens et services qui soient conformes aux exigences d'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub>, et surtout des surtaxes qu'il faudra acquitter dans le cadre de la généralisation des taxes carbone.

Tout ceci offre matière à réflexion et surtout à action si l'objectif bien compris est de ne pas laisser le continent à la dérive, et que la question du changement climatique ne vienne pas se greffer comme un facteur de marginalisation supplémentaire de l'Afrique. Car si la questions de la création des industries compétitives pour le développement de l'Afrique se pose avec tant d'acuité dans le modèle de développement classique, qu'en sera-t-il dans le nouveau contexte des conséquences liées à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique ?

Et je pense que voilà l'une des thématiques-phares sur lesquelles devrait se porter l'attention du Forum des Affaires Afrique-UE mais curieusement, ce sujet là n'est pas abordé comme tel. Tout au plus évoque t-on la question des opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables.

Je pense qu'il nous faut sans délai mettre cette question au cœur de nos préoccupations dans nos actions le paradigme de production classique et son modèle d'industrie compétitive est en train d'arriver au bout de sa trajectoire historique.

C'est sur cette question que je conclue mon intervention et vous remercie de votre aimable attention.